

### Objectifs

- Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement
- Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la co-activité, et les responsabilités civile et pénale
- Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de co-activité, et participer l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées
- Savoir faire appliquer les procédures de prévention et de protection
- Acquérir une culture sécurité

### Public et pré-requis

- Titulaire d'un certificat niveau 1 ou niveau 2 en cours de validité

- Maîtrise du français (lu, écrit et parlé)

- Personnel encadrant

### Programme et déroulement

- Contexte et enjeux de la sécurité
  - Définition et statistiques sur l'accidentologie du travail
  - Le contexte réglementaire
  - Les origines des accidents
- Réglementation avec études de cas (mise en situation)
  - Explication des 9 PGP et du Document Unique
  - Evaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection
  - Identifier des risques et moyens de prévention à partir de cas illustrés
  - Exposer une méthodologie d'analyse de risques à l'aide d'exemples
  - Identifier des situations de co-activité et moyens de prévention associés
  - Expliquer l'analyse de l'inspection commune, la rédaction de Plan de Prévention et des permis associés
  - Expliquer l'intérêt et le contenu de l'autorisation de travail
  - Comprendre l'intérêt et l'importance du retour d'expérience
- Responsabilités (civile et pénale)
- Rôles et missions du titulaire d'un certificat de Niveau 2
  - Identifier son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice ou à l'extérieur
  - Préparer et organiser le travail
  - Communiquer et expliquer aux intervenants les autorisations, documents de travail, modes opératoires...
  - Vérifier la mise en œuvre des moyens des EU et EE
  - Etre réactif à tout changement de la situation de travail
  - Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent
- Evaluation des connaissances des stagiaires

*Nota : programme de formation répondant aux exigences du référentiel ANFAS et DT40*

**Evaluations :** Test

**Pédagogie :** Vidéoprojecteur, diaporama pédagogique, livret stagiaire

**Suivi de l'exécution de l'action :** Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur

### Pédagogie

Exposé / Débat - Etudes de cas - Exercices pratiques - Vidéo - Livret stagiaire

**Effectif maximum**

12 participants

**SECURIT INGENIERIE - Société d'Etudes de Cindyniques Urbaines, des Risques Industriels et Technologiques**

Siège  
1690 rue Aristide Briand BP62 76650 PETIT COURONNE  
Tél. : 02 35 68 87 64

SARL au capital de 21 120€ - Rouen RCS 40495588200018 – APE 7112B